

N° 116

PROCÈS-VERBAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SÉANCE DU MERCREDI 13 JUILLET 1966

---

*Deux heures et demie de l'après-midi*

PRIÈRE

M. Whelan, du comité permanent de l'agriculture, des forêts et de l'aménagement rural, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à l'ordre de renvoi du 22 mars 1966, le Comité devait étudier les postes du budget principal de 1966-1967 relatifs au ministère de l'Agriculture.

Le Comité a étudié et approuvé le budget principal du ministère de l'Agriculture de 1966-1967: crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60, et recommande que la Chambre les approuve.

Le Comité désire remercier toutes les personnes qui ont témoigné et particulièrement l'honorable J. J. Greene, ministre de l'Agriculture; M. S. C. Barry, sous-ministre; M. S. B. Williams, sous-ministre adjoint à la production et la commercialisation, et président de l'Office de stabilisation des prix agricoles, et M. J. S. Parker, directeur général de l'Administration.

Le Comité souhaite formuler les recommandations suivantes:

*Administration*

Le Comité n'a pu faire autrement que remarquer, au cours de ses nombreuses séances, que le grand nombre de juridictions dans le pays provoque des inégalités et autres complications qui causent maintes difficultés aux cultivateurs canadiens dans l'exploitation de leur ferme.

Le Comité est d'avis que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, devrait élaborer une politique agricole plus cohérente et plus systématique qui pourrait s'appliquer d'une façon égale à tout le pays.

Le Comité est alarmé par le fait que le système de stabilisation des prix agricoles ne donne pas toujours les résultats escomptés. Le Comité est d'avis que le ministère de l'Agriculture devrait étudier les divers régimes de contrôle